

CONDITIONS GENERALES APPLICABLES A LA CLIENTELE

A. TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS AUX PARTICULIERS (en FCFA Hors Taxes et timbres fiscaux)

I. CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.1.1.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.1.1.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.1.1.6	Compte sur livret	Gratuit
1.1.1.7	Compte joint	
1.1.1.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.8	Compte indivis	
1.1.1.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.9	Autres types de comptes	Gratuit
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Néant
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèque	NA
1.2	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.2.4	Compte d'épargne logement	NA
1.2.5	Plan épargne logement	NA
1.2.6	Compte sur livret	NA
1.2.7	Compte-joint	
1.2.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2	Compte d'épargne	Gratuit

1.2.8	Compte indivis	
1.2.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.8.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.9	Lettre de clôture juridique	Frais réel
1.2.10	Attestation de clôture de compte	Gratuit
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

II. SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB + Marge
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert	0,6% flat
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit du compte	NA
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé (au-delà du dépassement autorisé) ou traitement de chèque sans provision * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers * « BDK RETAIL » : Particuliers	25 000/opération 5 000/opération (Particuliers)
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé ou traitement de chèque sans provision * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers * « BDK RETAIL » : Particuliers	25 000/opération 5 000/opération (Particuliers)
2.1.1.6	Frais de tenue compte (tarif mensuel) : * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers * « BDK RETAIL » : Particuliers	5 000 3 000
2.1.1.7	Arrêté de compte	Gratuit
2.1.1.8	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.9	Autres types de conditions débitrices	NA
2.1.1.10	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	A la demande

2.1.1.11	Assurance automobile	A la demande
2.1.1.12	Assurance BDK Education	A la demande
2.1.1.13	Assurance BDK Retraite	A la demande
2.1.1.14	Assurance compte protégé	Cotisation annuelle : 5 500 (capital 1 million) 15 000 (capital 3 millions) 25 000 (capital 5 millions) 50 000 (capital 10 millions)
2.1.1.15	Assurance voyage	Cotisation annuelle : 7000 (Carte Classic) 7000 (Carte Elite) 7 000 (Carte Gold) 10 000 (Carte Platinum) 10 000 (Carte Business) 15 000 (Carte Infinite)
2.1.1.16	Conciergerie	26 500/mois (VIP Plus) 23 500/mois (VIP) 17 000/mois (Access)
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit
2.1.2.2	A la demande (mois en cours) * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers * « BDK RETAIL » : Particuliers	Gratuit sur BDKONLINE / BDK MOBILE ou 1 000/page Gratuit sur BDKONLINE / BDK MOBILE ou 500/page
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois) * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers * « BDK RETAIL » : Particuliers	Gratuit sur BDKONLINE / BDK MOBILE ou 2 000/page Gratuit sur BDKONLINE / BDK MOBILE ou 500/page
2.1.2.4	Relevé récapitulatif des frais annuels A la demande	Gratuit

		15 000
2.1.2.5	<p>Autre type de relevé de comptes</p> <p>* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers</p> <p>* « BDK RETAIL » : Particuliers</p>	<p>Gratuit</p> <p>10 000 + 500/page</p>
2.1.3	Attestations bancaires	
2.1.3.1	Attestation de solde	35 000
2.1.3.2	<p>Attestation de non-engagement</p> <p>* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers</p> <p>* « BDK RETAIL » : Particuliers</p>	<p>75 000</p> <p>75 000</p>
2.1.3.3	<p>Autres types d'attestations bancaires</p> <p>* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers</p> <p>* « BDK RETAIL » : Particuliers</p>	<p>50 000</p> <p>50 000</p>
2.1.4	Frais de timbre pour le versement d'espèces en compte	200
2.1.5	<p>Frais pour procuration (mise en place / annulation)</p> <p>* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers</p> <p>* « BDK RETAIL » : Particuliers & Professionnels</p>	<p>5 000</p> <p>5 000</p>
2.1.6	Conditions créditrices	
2.1.6.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	NA
2.1.6.2	Autres dépôts et produits d'épargne	NA
2.1.6.2.1	Rémunération du compte courant	Négociable selon le plafond
2.1.6.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	NA
2.1.6.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simples	3,5%
2.1.6.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	A négocier
2.1.6.6	Autres conditions créditrices	NA
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Lettres-chèques	Au réel
2.2.1.1.3	Chèques non barrés / vignette	25/Feuillet
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	7 500
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	7 500

2.2.1.1.6	Chèques de banque sur le compte en devises (minimum et maximum)	NA
2.2.1.2	Chèques de guichet * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers	5 000
	* « BDK RETAIL » : Particuliers	5 000
2.2.1.3	Certification de chèque * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers	NA
	* « BDK RETAIL » : Particuliers	NA
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	5 000
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers	15 000
	* « BDK RETAIL » : Particuliers & Professionnels	10 000
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers	15 000
	* « BDK RETAIL » : Particuliers & Professionnels	10 000
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	10 000
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers	15 000 (émetteur 10 000 / remettant 5 000)
	* « BDK RETAIL » : Particuliers & Professionnels	15 000 (émetteur 10 000 / remettant 5 000)
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < à montant fixe en FCFA	NA
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Frais réel
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Frais réel
2.2.1.12	Autres types de chèque	NA
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	NA
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	100
2.2.1.14.2	Encaissement de chèque hors de l'UEMOA	NA
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte privative BDK	NA

2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de BDK	Gratuit
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux Guichets Automatiques de BDK	Gratuit
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	427
2.2.2.1.2.4	Mini relevé	170
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	NA
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	NA
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds (hors cartes bancaires)	Selon barème affiché
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale	
	BDK CORPORATE & PRIVATE	
2.2.2.1.4.1	Carte Visa Gold ⁱ	150 000/an
2.2.2.1.4.2	Carte Visa Business	150 000/an
2.2.2.1.4.3	Carte Visa Platinum	185 000/ an
2.2.2.1.4.4	Carte Visa Infinite	350 000/an
2.2.2.1.4.5	Pack Gold	12 500/mois
2.2.2.1.4.6	Pack Platinum	18 500/ mois
2.2.2.1.4.7	Pack Infinite	30 000/mois
	BDK RETAIL	
2.2.2.1.4.8	Carte Visa Gold ⁱⁱ	150 000/an
2.2.2.1.4.9	Carte Visa Platinum	185 000/ an
2.2.2.1.4.10	Carte Visa Business	85 000/an
2.2.2.1.4.11	Carte Visa Elite	40 000/an
2.2.2.1.4.12	Carte Visa Classic	25 000/an
2.2.2.1.4.13	Carte GIM	6 000/an
2.2.2.1.4.14	Pack Gold	12 500/mois
2.2.2.1.4.15	Pack Platinum	18 500/ mois
2.2.2.1.4.16	Pack LIGHT	5 000/mois
2.2.2.1.4.17	Pack ACCESS	2 500/mois
2.2.2.1.4.18	Pack ELITE	7 265/mois
2.2.2.1.4.19	Pack Rose	855/mois
2.2.2.1.5	Carte prépayée	N/A
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte	N/A
2.2.2.1.5.2	Carte prépayée	N/A
2.2.2.1.5.3	Retrait Guichets Automatiques de BDK (GAB)	N/A
2.2.2.1.5.4	Retrait Guichets Automatiques de Banque (GAB) au Sénégal hors Guichets Automatiques de BDK (GAB)	N/A
2.2.2.1.5.5	Retrait Guichets Automatiques de Banque (GAB) hors Sénégal	N/A

2.2.2.1.5.6	Transfert de carte à carte	N/A
2.2.2.1.5.7	Achat Terminal de paiement Electronique (TPE) au Sénégal et dans l'UEMOA	N/A
2.2.2.1.5.8	Achat Terminal de paiement Electronique (TPE) et internet hors UEMOA	N/A
2.2.2.1.5.9	Consultation de solde aux Guichets Automatiques de BDK (GAB)	N/A
2.2.2.1.5.10	Autorisation refusée sur les Guichets Automatiques de Banque (GAB) et Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	N/A
2.2.2.1.5.11	Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de Banque (GAB) et Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	N/A
2.2.2.1.5.12	Remplacement de la carte	NA
2.2.2.1.5.13	Relevé de compte en ligne	N/A
2.2.2.1.5.14	Assistance clientèle par un opérateur BDK	N/A
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (cartes VISA)	Voir point 2.2.2.1.4
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	NA
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	BDK Corporate & Private : 50 000 (Business) 50 000 (GOLD) 50 000 (Platinum) 50 000 (Infinite) BDK Retail : 50 000 (Business) 7 500 (Elite) 7 500 (Classic) 2 500 (Gim Uemoa)
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	15 000 (BDK Corporate & Private) 5 000 (BDK Retail)
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement du plafond	35 000 (Business) 35 000 (GOLD) 50 000 (Platinum) 50 000 (Infinite) 10 000 (Elite) 10 000 (Classic) 5 000 (Gim Uemoa) + TTHU 0.6% du montant de l'opération
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	Gratuit
2.2.2.8	Frais de non-restitution de carte en opposition/usage abusif	Gratuit
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	Voir point 2.2.2.1.4 et 2.2.2.6

2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	Au réel
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	Gratuit
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes	NA
2.2.2.13	Prestations services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs de Billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1	*Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) BDK	Gratuit
2.2.2.13.1.2	*Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales	427
2.2.2.13.1.3	*Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA	427
2.2.2.13.1.4	*Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA	3 000 + 1% du montant retiré
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques/Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.2.1	*Consultation/édition de solde dans les GAB/DAB de BDK	Gratuit
2.2.2.13.2.2	*Consultation/édition de solde dans les GAB/DAB des autres banques locales et UEMOA	170
2.2.2.13.2.3	*Consultation/édition d'historique de solde	170
2.2.2.13.3	Retrait d'espèces (Cash Advance) sur TPE	
2.2.2.13.3.1	Frais retrait espèces (cash advance) sur TPE BDK	N/A
2.2.2.13.3.2	Frais retrait espèces (cash advance) sur TPE au Sénégal et dans l'UEMOA	NA
2.2.2.13.3.3	Frais retrait espèces (cash advance) sur TPE hors UEMOA	NA
2.2.2.14	Paiements	
2.2.2.14.1	*Dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.14.2	*Hors zone UEMOA	1,5% du montant
2.2.3	Virements et prélèvements	
2.2.3.1	Virements et prélèvements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte chez BDK)	Gratuit
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	10 000
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Compte à compte chez BDK : gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	10 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.7	Fax agreement * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers * « BDK RETAIL » : Particuliers & Professionnels	Gratuit Gratuit
2.2.3.1.8	Mise en place de virement permanent local ou autre	

2.2.3.1.8.1	*création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.8.2	<p>*Exécution des opérations :</p> <p>* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers</p> <p>* « BDK RETAIL » : Particuliers & Professionnels</p>	<p>- Gratuit, compte à compte chez BDK</p> <p>- Virements multiples support papier : 5 000 + 2 000 par ligne.</p> <p>- Virements support électronique : 10 000 (RTGS) ou 5 000 (SICA) ou 2 000 (BDK MOBILE)</p> <p>- Gratuit : compte à compte chez BDK.</p> <p>- 5 000/opération (autre banque)</p> <p>- Virements multiples support papier : 5 000 + 2 000 par ligne.</p> <p>- Virements support électronique : 10 000 (RTGS) ou 5 000 (SICA) ou 2 000 (BDK MOBILE)</p>
2.2.3.1.9	Modification de virement permanent	Gratuit
2.2.3.1.10	<p>Mise à disposition de fonds</p> <p>* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers</p> <p>* « BDK RETAIL » : Particuliers & Professionnels</p>	<p>15 000</p> <p>5 000</p>
2.2.3.1.11	BDK Eucalyptus	90 000
2.2.3.2	Prélèvements	
2.3.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Gratuit
2.3.3.2.1.1	*création du dossier	Gratuit
2.3.3.2.1.2	*Exécution de l'opération	Gratuit
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	Gratuit, si donneur d'ordre et bénéficiaire domiciliés BDK ; sinon 5 000
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	10 000
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Gratuit

III. SERVICES BANCAIRES

3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J
3.1.2	Remise de chèque	J (date d'encaissement)
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1 (date d'encaissement)
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J
3.1.5	Versement et retrait d'espèces	J
3.1.6	Versement et retrait sur comptes d'épargne simple	J+15 et J-15
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	7 500
3.2.4	Emission chèque de banque en d'autres devises	NA
3.2.5	Rejet de chèque émetteur	10 000
3.2.6	Demande d'opposition * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers	15 000
	* « BDK RETAIL » : Particuliers	10 000
3.2.7.1	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie (Conservatoire ou Attribution) * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers	70 000
3.2.7.2	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie (Conservatoire ou Attribution) * « BDK RETAIL » : Particuliers	50 000
3.2.8	Protêt « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers	70 000
	Protêt * « BDK RETAIL » : Particuliers	50 000
3.2.9	Frais de circularisation	50 000
3.2.10	Changement de signature	10 000
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	10 000
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	10 000
3.2.13	Changement de garde de titre	10 000
3.2.14	Frais de nantissement	Frais réel
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	Voir point 3.2.7
3.2.16	Frais de reclassement	Gratuit
3.2.17	Frais de recherche documentaire	15 000

IV. SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
-----	--	---------

4.2	Souscription Banque en ligne BDKONLINE & BDK MOBILE : * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers * « BDK RETAIL » : Particuliers & Professionnels	1 800/mois 1 800/mois									
4.3	Gestion internet, téléphone mobile	NA									
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire et/ou Virement permanent	2 000 (Sur BDK ONLINE/ MOBILE via SICA) 10 000 (Sur BDK ONLINE/ MOBILE via RTGS)									
4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	NA									
4.6	Services SMS : * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers * « BDK RETAIL » : Particuliers & Professionnels	800/mois 500/mois									
4.7	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile	Compris dans BDKONLINE/ MOBILE									
4.8	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Compris dans BDKONLINE									
4.9	Transfert à partir d'une carte	NA									
4.10	KASH KASH										
4.10.1	Retrait sur compte Kash Kash	Gratuit									
4.10.2	Dépôt sur compte Kash Kash	Gratuit									
4.10.3	Transfert d'argent	1%									
4.10.4	Paiements Marchands	1%									
4.10.5	Paiements Services	A partir de 100									
4.10.6	Ordre de retrait chez un agent	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Min</th> <th>Max</th> <th>Frais</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>499.999</td> <td>1‰</td> </tr> <tr> <td colspan="2">A partir de 500.000</td> <td>500</td> </tr> </tbody> </table>	Min	Max	Frais	1	499.999	1‰	A partir de 500.000		500
Min	Max	Frais									
1	499.999	1‰									
A partir de 500.000		500									
4.10.7	Prélèvement bancaire	200 Wallet to Bank ou Bank to Wallet (clients BDK) 500 (Wallet to bank _ autres banques UEMOA)									

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	10 000
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	10 000
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	15 000
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	15 000
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	10 000
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	10 000
5.7	Certificat de non-paiement	15 000
5.8	Autres frais pour incidents de paiement	NA

5.9	Lettre d'avertissement pour chèque impayé	10 000
5.10	Lette d'injonction pour chèque impayé	25 000

VI. OPERATIONS DE CHANGE

6.1	Achat et vente de billets de banque EURO (commission manipulation achat et vente)	2% HT
6.2	Achat et vente de billets de banque autres devises que l'EURO Commission pour risque de change	Cours du jour + Marge
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commissions à prévoir)	NA
6.4	Achat et vente de chèques de voyage en d'autres devises cotées (commissions à prévoir)	NA
6.5	Autres crédits à court terme (TBB ¹ + marge)	NA

VII. OPERATIONS DE CREDIT

7.1	Crédit de consommation (taux d'intérêt)	
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers * « BDK RETAIL » : Particuliers * Professions Libérales	TBB + marge ; max 15% Frais de dossier 150 000 + Frais de mise en place 75 000 + Commissions diverses 25 000 + TBB + marge ; (max 15%)
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé	TBB + marge ; max 15%
7.1.3	Facilités de caisse	TBB + marge ; max 15%
7.1.4	Autres crédits à court terme	TBB + marge ; max 15%
7.2	Crédit à l'habitat	
7.2.1	Moyen terme	TBB + marge ; max 15%
7.2.2	Long terme	TBB + marge ; max 15%

¹ TBB : Taux Base Bancaire en vigueur (8% l'an)

7.3	Crédit-bail	
7.3.1	Mobilier	TBB + marge ; max 15%
7.3.2	Immobilier	NA
7.4	Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.4.1	Frais de mainlevée d'hypothèque	Frais réel
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers	Frais réel
7.4.3	Frais attestation de mainlevée	
7.4.3.1	Attestation de mainlevée de garantie mobilière	30 000 FCFA
7.4.3.2	Attestation de mainlevée d'une promesse d'hypothèque	50 000
7.4.3.3	Attestation de mainlevée sur titres	1% min 10 000 FCFA
7.4.4	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	Gratuit
7.4.5	Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	Gratuit
7.4.6	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit (par mail) Au réel (sous pli)
7.4.7	Frais d'impayé au remboursement	Pénalité 1% flat de l'échéance Taux du dossier majoré de 2% sur la durée de l'impayé
7.4.8	Frais d'état d'engagement * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers * « BDK RETAIL » : Particuliers & Professionnels	60 000 60 000
7.4.9	Frais de remboursement anticipé	4 %avec un minimum de 100 000 F CFA
7.4.10	Frais d'étude des dossiers de prêt (commission d'arrangement)	1% flat
7.4.11	Autres opérations de crédit	
7.4.12	Autres assurances sur prêts particuliers	Au réel
7.4.13	Avenant sur contrat prêt	Le cas échéant : Commission de modification 2% + Frais d'actes et de notaire au réel
7.4.14	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Commission de restructuration 2% (modification de durée et/ou de taux) ; sinon à négocier
7.4.15	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Commission de restructuration 2% (modification de durée et/ou de taux) ; sinon à négocier

7.4.16	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	A négociier + Frais d'actes et de notaire au réel
7.4.17	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit (par mail) Au réel (sous pli)
7.4.18	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Pénalité 1% flat de l'échéance Taux du dossier majoré de 2% sur la durée de l'impayé
7.4.19	Commission d'engagement	1% l'an perçu par trimestre
7.4.20	Frais et commissions d'escompte	TBB + marge ; max 15%
7.4.21	Cautions et avals	3%+Marge dans la limite du taux d'usure
7.4.22	Information caution	10 000 / semestre

VIII. OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

8.1	Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)	
8.1.1	Frais d'encaissement	NA
8.1.1.1	Frais de manipulation	NA
8.1.1.2	Frais de port de lettre	NA
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	NA
8.1.1.4	Frais d'impayés	NA
8.2	Chèques et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1	Chèque reçu par la compensation régionale	NA
8.2.2	Frais d'encaissement	NA
8.2.3	Frais de manipulation	NA
8.2.4	Frais de SWIFT	NA
8.2.5	Frais de port de lettre	NA
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	NA
8.2.7	Frais fixes d'impayés	NA
8.3	Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger	
8.3.1	Frais de dossier	15 000
8.4	Transferts	
8.4.1	<p>Transfert zone UEMOA</p> <p>* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Particuliers</p> <p>5 000 (SICA) 10 000 (RTGS)</p> <p>* « BDK RETAIL » : Particuliers & Professionnels</p> <p>5 000 (SICA) 10 000 (RTGS)</p>	
8.4.2	Transfert hors zone UEMOA	
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises que l'Euro)	Commission de service à négociier + commission pour risque de change à négociier + taxe (TTHU) 0.6%
8.4.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT en euros)	Commission de service : de 1 à 4 999 euros : 25 000 FCFA, de 5 000 à 9 999 euros : 50 000 FCFA, à partir de 10 000 euros : 0,8 % + taxe (TTHU) 0.6%
8.4.3	Autres types de transferts	NA

IX – AUTRES SERVICES (divers)

9.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1	0 à 30 jours	30 000
9.1.2	30 à 60 jours	40 000
9.1.3	60 à 90 jours	50 000
9.1.4	Plus d'un an	100 000
9.1.5	Supplément par photocopie	Gratuit
9.2	Boîte à lettres	20 000/an
9.3	Location de coffre-fort	Dépôt de garantie 500 000 +Mini : 150 000 F CFA + TOB Petit : 200 000 CFA + TOB Moyen : 250 000 FCFA + TOB Grand : 500 000 FCFA + TOB
9.4	Frais de reproduction de clé	Frais réel
9.5	Demande de renseignements sur client	NA
9.6	Demande de renseignements financiers	NA
9.7	Demande de renseignements comptables (commissaires aux comptes)	NA
9.8	Abonnement mensuel au site internet	NA
9.9	Successions	
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	Gratuit
9.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	1%
9.9.3	Frais annuels de tenue de compte	Gratuit
9.10	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Frais de tenue de compte
9.11	Frais lettre relative au saisie (Conservatoire ou Attribution / avis à tiers détention ou opposition administrative)	
9.11.1	*lettre d'avertissement	10 000
9.11.2	*Lettre d'injonction	10 000
9.12	Attestation d'avois	30 000
9.13	Reconstitution d'extrait de compte	Gratuit sur BDK ONLINE/ BDK MOBILE 2 000/page pour la période en cours ; 4 000/page pour une autre période
9.14	Autres types de services	NA

B. TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS AUX ENTREPRISES ET ONG (Hors Taxes en FCFA)

I. – CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1	Condition d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Gratuit, à partir de 10 millions
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers	NA
1.1.1.3	Compte courant	Gratuit
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Néant
1.1.1.5	Autres types de comptes	Gratuit
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au compte courant	NA
1.2	Conditions de clôture de compte	
1.2.1	Dépôts à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.2.2	Compte d'instruments financiers (Société)	Gratuit
1.2.3	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4	Lettre de clôture juridique	Frais réel
1.2.4.1	Attestation de clôture de compte	50 000
1.2.5	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

II. SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB + Marge
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert (mensuel)	0,6% flat
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte courant (mensuel)	0,05% Min 5 000 Retail Min 10 000 Corporate
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé (au-delà du dépassement autorisé) ou traitement de chèque sans provision * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprise, Institutionnels * « BDK RETAIL »	Taux auto + 2% Taux auto + 1%
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé ou traitement de chèque sans provision * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprise, Institutionnels	1 F - 100 000 000 : 50 000 ;

	* « BDK RETAIL »	100 000 001 - 250 000 000 : 150 000 ; 250 000 001 - 500 000 000 : 250 000 sup à 500 000 000 : 500 000 1 F - 500 000 : 30 000 500 001 - 5 000 000 : 60 000 ; 5 000 001 - 7 500 000 : 150 000 7 500 001 - 10 000 000 : 200 000 10 000 001 et plus : 250 000
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel) * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprise, Institutionnels * « BDK RETAIL » : Toutes petites et Petites entreprises * « BDK RETAIL » : Moyennes entreprises et Entreprises	15 000 10 000 15 000
2.1.1.7	Arrêté de compte	Gratuit
2.1.2	Relevé d'identité bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.2.1	Relevés de compte	
2.1.2.2	Mensuel	Gratuit
2.1.2.3	A la demande (mois en cours) * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprise, Institutionnels : * « BDK RETAIL » : Entreprises, TPE, PME	Gratuit sur BDKONLINE ou 1 000 FCFA/page Gratuit sur BDKONLINE ou 500/page

2.1.2.4	<p>Autre période (tarif par mois)</p> <p>* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprises, Institutionnels :</p> <p>* « BDK RETAIL » : Entreprises, TPE, PME</p>	<p>Gratuit sur BDKONLINE ou 2 000 FCFA/page</p> <p>Gratuit sur BDKONLINE ou 500/page</p>
2.1.2.5	Transmission de relevé par SWIFT MT 940	20 000/mois
2.1.3	Attestations bancaires	
2.1.3.1	Attestation de solde	50 000
2.1.3.2	Attestation d'engagement et de non-engagement etc.	100 000
2.1.3.3	Attestation capacité financière ou d'existence de lignes de crédit	<p>1 F - 100 000 000 : 50 000</p> <p>100 000 001 - 250 000 000 : 150 000</p> <p>250 000 001 - 500 000 000 : 250 000</p> <p>sup à 500 000 000 : 500 000</p>
2.1.3.4	Attestation de prise en charge	100 000
2.1.3.5	Autres types d'attestations bancaires	75 000
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	Au réel
2.1.5	<p>Frais pour procuration</p> <p>* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprises, Institutionnels :</p> <p>* « BDK RETAIL » : Entreprises, TPE, PME</p>	<p>Mise en place : 50 000</p> <p>Annulation : Gratuit</p>
2.1.6	Conditions créditrices	
2.1.6.1	Produits d'épargne	3.5%
2.1.6.2	Autres dépôts	
2.1.6.2.1	STAR UN : rémunération du compte courant	Négociable selon le plafond
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	A négocier
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	A négocier
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	

2.2.1.1	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Lettre-chèques	Au réel
2.2.1.1.3	Chèques non barrés/vignettes	25 / Feuillet
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	7 500
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	7 500
2.2.1.1.6	Chèque de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	30 000
2.2.1.2	Certification de chèque * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprise, Institutionnels :	N/A
	* « BDK RETAIL » : Entreprises, TPE, PME	N/A
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque	5 000
2.2.1.4	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprise, Institutionnels :	15 000
	* « BDK RETAIL » : Entreprises, TPE, PME	10 000
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprise, Institutionnels :	15 000
	* « BDK RETAIL » : Entreprises, TPE, PME	10 000
2.2.1.6	Frais de destruction de chéquier	15 000
2.2.1.7	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprise, Institutionnels :	15 000 (émetteur 10 000 / remettant 5 000)
	* « BDK RETAIL : Entreprises, TPE, PME	15 000 (émetteur 10 000 / remettant 5 000)
2.2.1.8	Forfait chèque impayé < montant	NA
2.2.1.9	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Gratuit
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Frais réel
2.2.1.11	Assurance perte et vol de moyens de paiement	NA
2.2.1.12	Encaissement de chèques	
2.2.1.12.1	Encaissement de chèques dans UEMOA	100

2.2.1.12.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	NA
2.2.1.12.3	Smart Chèques Single	50 000 / Mois
2.2.1.12.4	Smart Chèques Medium	80 000 / Mois
2.2.1.12.5	Pack Smart Chèques	100 000 / Mois
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.1.1	Coût des retraits aux guichets automatiques de banques (GAB)/distributeurs automatiques de billets (DAB) de BDK	Gratuit
2.2.2.1.1.2	Coût des retraits aux guichets automatiques de banques (GAB)/distributeurs automatiques de billets (DAB) des confrères de la zone UEMOA	427
2.2.2.1.1.3	Consultation de solde	NA
2.2.2.1.1.4	Mini relevé	NA
2.2.2.1.1.5	Frais de gestion mensuels	NA
2.2.2.1.1.6	Frais annuels	NA
2.2.2.1.2	Carte interbancaire internationale	
2.2.2.1.2.1	Visa Business / Corporate	150 000/an
2.2.2.1.2.2	Carte visa Business/Retail	85 000/an
2.2.2.1.2.3	Pack PME Lite (carte VISA Elite)	12 820 / mois
2.2.2.1.2.4	Pack PME Premium (carte VISA Business)	17 094 / mois
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle	Cout de la carte
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	30 000
2.2.2.5	Rédition du code confidentiel	15 000
2.2.2.6	<p>Demande d'autorisation pour dépassement de plafond</p> <p>* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprise, Institutionnels :</p> <p>* « BDK RETAIL : Entreprises, TPE, PME</p>	<p>50000 + TTHU 0.6% du montant de l'opération (si paiement en ligne)</p> <p>50 000 + TTHU 0.6% du montant de l'opération (si paiement en ligne)</p>
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (Société)	Gratuit

2.2.2.8	Frais de non-restitution de carte en opposition /usage abusif	Gratuit
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	Voir point 2.2.2.1.2 et 2.2.2.7.1
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	Au réel
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	Gratuit
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	NA
2.2.2.13	Prestations de services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.1.1	Distributeurs Automatique de Billets BDK	Gratuit
2.2.2.13.1.2	Distributeurs Automatique de Billets autres banques locales	427
2.2.2.13.1.3	Distributeurs Automatique de Billets dans la zone UEMOA	427
2.2.2.13.1.4	Distributeurs Automatique de Billets hors zone UEMOA	3 000 + 1% du montant retiré
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatique de Banques/Distributeurs Automatique de Billets	
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde sur GAB/DAB BDK	Gratuit
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition d'historique de solde sur GAB/DAB d'une autre banque	NA
2.2.2.13.3	Retrait espèces (Cash Advance) sur TPE	
2.2.2.13.3.1	Frais retrait espèces (Cash Advance) sur TPE BDK	N/A
2.2.2.13.3.2	Frais retrait espèces (Cash Advance) sur TPE au Sénégal et dans l'UEMOA	NA
2.2.2.13.3.3	Frais retrait espèces (Cash Advance) sur TPE hors UEMOA	NA
2.2.2.14	Paiements	
2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.14.2	Hors zone UEMOA	1,5% du montant
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	10 000
2.2.3.1.3	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Compte à compte chez BDK : gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	10 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Gratuit
2.2.3.1.7	Fax agreement	15 000

	<p>* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprises, Institutionnels :</p> <p>* « BDK RETAIL » : Particuliers & Professionnels</p>	Gratuit
2.2.3.1.7	Mise en place de virement permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2	<p>Exécution de l'opération</p> <p>* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprises, Institutionnels :</p> <p>* « BDK RETAIL » : Entreprises, TPE, PME</p>	<p>- Gratuit : compte à compte chez BDK.</p> <p>- Virements multiples support papier 5 000 + 2 000 par ligne</p> <p>- Virements supports électronique (transmission par mail Excel) 10 000</p> <p>- Gratuit : compte à compte chez BDK.</p> <p>- 5 000/opération (autre banque)</p> <p>- Virements multiples support papier 5 000 + 2 000 par ligne</p> <p>- Virements supports électronique (transmission par mail Excel) 10 000</p>
2.2.3.1.8	Remise de virement (support télétransmission)	Interne : gratuit Interbancaire : entre 5 000 et 10 000
2.2.3.1.8.1	<p>Smart KASH</p> <p>* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprises, Institutionnels :</p> <p>* « BDK RETAIL » : Entreprises, TPE, PME</p>	<p>50 000/ Mois</p> <p>50 000/ Mois</p>
2.2.3.1.9	<p>Mise à disposition de fonds</p> <p>* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprises, Institutionnels :</p> <p>* « BDK RETAIL » : Entreprises, TPE, PME</p>	<p>15 000</p> <p>10 000</p>
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	

2.2.3.2.1.1	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	Gratuit
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	Gratuit si donneur d'ordre et bénéficiaire domiciliés BDK sinon frais de virement
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	3 000
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	5 000
2.2.3.3	Effet de commerce	
2.2.3.3.1	Carnet d'effet de commerce - 25 Feuilles - 50 Feuilles - 100 Feuilles	5 000 10 000 15 000
2.2.3.3.2	Frais sur paiement d'effets	Gratuit
2.2.3.3.3	Frais d'encaissement sur effets	3 000
2.2.3.3.4	Commission de bordereau	0,20% à 0,25%
2.2.3.3.5	Commission d'endos	Gratuit
2.2.3.3.6	Intérêt	TBB + Marge ; max 15% ; min 15 jours
2.2.3.3.7	Port de lettre	5 000
2.2.3.3.8	Frais fixe	4 000/effet
2.2.3.3.9	Frais de protêt	Au réel
2.2.3.3.10	Frais de prorogation d'échéance	. 1% flat du montant de la traite . Taux d'intérêt de la traite majoré de 2% sur la durée de prorogation
2.2.3.3.11	Autres effets de commerce	NA

III. SERVICES BANCAIRES

3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J
3.1.2	Remise de chèque	J (date d'encaissement)
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1 (date d'encaissement)
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J
3.1.5	Versement et retrait d'espèces	J
3.1.6	Versement et retrait sur comptes d'épargne simple	J+15 et J-15
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces chez BDK quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit

3.2.2	Retrait d'espèces chez BDK quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques en guichet	Gratuit
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	7 500
3.2.4	Emission chèque de banque en d'autres devises	NA
3.2.5	Demande d'opposition * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprise, Institutionnels :	15 000
	* « BDK RETAIL » : Entreprises, TPE, PME	10 000
3.2.6.1	Incident sur compte (ATD, Saisie conservatoire- attribution) « BDK CORPORATE » : Entreprises, Grandes Entreprise, Institutionnels	100 000
3.2.6.2	Incident sur compte (ATD, Saisie conservatoire- attribution) « BDK RETAIL » : Entreprises, TPE, PME	100 000
3.2.7	Protêt	Au réel
3.2.8	Frais de circularisation	50 000
3.2.9	Changement de signature	Gratuit
3.2.10	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.11	Changement d'adresse	Gratuit
3.2.12	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.13	Frais de nantissement	Coût réel
3.2.14	Frais de reclassement	Gratuit
3.2.15	Autres types de services bancaires	NA

IV. SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne BDKONLINE * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprise, Institutionnels * « BDK RETAIL » : Entreprises, TPE, PME	(Tarif unique par utilisateur) 6 700/mois 2 000/mois
	4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire
4.4	Services SMS * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprise, Institutionnels * « BDK RETAIL » : Entreprises, TPE, PME	2000/mois
4.5	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile	Compris dans BDKONLINE
4.6	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Compris dans BDKONLINE
4.7	Autres types de services banque à distance	NA
4.8	KASH KASH	

4.8.1	Païement de masse	1% du montant
-------	-------------------	---------------

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Frais réel
5.5	Lettre de Déclaration à la CIP	10 000
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions * « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprise, Institutionnels : * « BDK RETAIL : Entreprises, TPE, PME	15 000 (émetteur : 10 000/remettant : 5 000) 15 000 (émetteur : 10 000/remettant : 5 000
5.7	Certificat de non-paiement	10 000
5.8	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	NA

VI. OPERATIONS SUR TITRES

6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	Gratuit pour les titres du marché monétaire
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	Gratuit pour les titres du marché monétaire ;
6.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	NA
6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuite)	NA
6.5	Relevé mensuel	Gratuit
6.6	Relevé de titres à la demande	1 000/page
6.7	Autres types d'opération sur titres	NA

VII. OPERATIONS DE CHANGE

7.1	Achat et vente de billets de banque Euro (commission manipulation achat et vente)	NA
7.2	Achat et vente de billets de banque autres devises Commission pour risque de change	NA
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commissions à prévoir)	NA
7.4	Achat et vente de chèques de voyage en d'autres devises cotées (commissions à prévoir)	NA
7.5	Autres types d'opération de change	NA

VIII. OPERATIONS DE CREDIT

8.1	Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB² + Marge)	
8.1.1	Découvert en compte convenu ou non formalisé	TBB + marge ; max 15%
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé	TBB + marge ; max 15%
8.1.3	Crédits à court terme	TBB + marge ; max 15%
8.1.4	Autres crédits à court terme	TBB + marge ; max 15%
8.1.5	Autres crédits à moyen ou long terme	TBB + marge ; max 15%
8.1.6	Crédit-bail	
8.1.6.1	Mobilier	TBB + marge ; max 15%
8.1.6.2	Immobilier	NA
8.1.7	Financement en devises	NA
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	TBB + marge ; max 15%
8.1.9	Autres financements en devises	NA
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	TBB + marge ; max 15% ; min 15 jrs
8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir)	TBB + marge ; max 15%
8.1.12	Prêt de consolidation de découvert	TBB + marge ; max 15%
8.1.13	Autres types de crédits de trésorerie	TBB + marge ; max 15%
8.2	Crédits par signature	
8.2.1	Cautions sur marchés	3% l'an ; min 25 000/ trimestre indivisible
8.2.2	Cautions fiscales et douanières	3% l'an ; min 25 000/ trimestre indivisible
8.2.3	Aval de traites	3% l'an ; min 25 000
8.3	Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3.1	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	Gratuit
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	Frais réel
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Gratuit
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Frais réel
8.3.6	Demande de décompte	Gratuit
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit

² Meilleur taux débiteur appliqué par la clientèle*

8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	. Pénalité 1% flat de l'échéance . Taux du dossier majoré de 2% sur la durée de l'impayé
8.3.9	Frais d'escompte impayé	. Pénalité 1% flat . Taux du dossier majoré de 2% sur la durée de l'impayé
8.3.10	Commission d'engagement	
8.3.10.1	Frais et commissions d'escompte	A négocier
8.3.10.2	Cautions et avals	A négocier
8.3.11	Frais d'études des dossiers de prêt (commission d'arrangement)	1% flat
8.3.12	Commission de structuration sur achat de créance	13% flat
8.3.13	Commission d'acquisition de créance	3% flat
8.3.14	Commission de conseil sur mandat	1% flat
	Smart CREDIT	
8.3.15	* « BDK CORPORATE & PRIVATE » : Entreprises, Grandes Entreprises, Institutionnels :	50 000/ Mois
	* « BDK RETAIL » : Entreprises, TPE, PME	50 000/ Mois
8.3.16	Information caution	10 000 / Semestre
8.3.17	Frais d'actes sur ligne de caution	50 000

IX. OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

9.1	Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1	Euro	
9.1.1.1	Commission prorogation – commission rapatriement	NA
9.1.1.2	Commission d'encaissement	NA
9.1.1.3	Frais d'envoi	NA
9.1.1.4	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	NA
9.1.1.5	Provisions pour retour de chèque impayé	NA
9.1.1.6	Avis de sort / SWIFT	NA
9.1.2	Autres devises	
9.1.2.1	Commission de change	NA
9.1.2.2	Commission d'encaissement	NA
9.1.2.3	Frais d'envoi	NA
9.1.2.4	Avis de sort / SWIFT	NA
9.1.2.5	Provision pour retour de chèque impayé	NA
9.2	Emission de chèques en devises	
9.2.1	Euro	

9.2.1.1	Frais de dossier	NA
9.2.1.2	Commission de transfert	NA
9.2.1.3	Taxe	NA
9.2.1.4	Frais SWIFT	NA
9.2.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	NA
9.2.2	Autres devises	
9.2.2.1	Frais de dossier	NA
9.2.2.2	Taxe	NA
9.2.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	NA
9.2.2.4	Frais de SWIFT	NA
9.2.2.5	Autres types d'opérations avec l'étranger	NA
9.3	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
9.3.1	Chèque reçus par la compensation régionale	Gratuit
9.3.2	Frais d'encaissement	NA
9.3.3	Frais de manipulation	NA
9.3.4	Frais de Swift	NA
9.3.5	Frais de port de lettre	NA
9.3.6	Frais sur chèque en souffrance	NA
9.3.7	Frais fixe d'impayés	NA
9.4	Transferts	
9.4.1	<p>Transfert zone UEMOA * « BDK CORPORATE & PRIVATE »</p> <p>* « BDK RETAIL »</p>	<p>5 000 (SICA) 10 000 (RTGS)</p> <p>5 000 (SICA) 10 000 (RTGS)</p>
9.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
9.4.3	Virement hors UEMOA (transfert SWIFT avec change en autres devises que l'Euro)	Commission de service à négociier + commission pour risque de change à négociier + taxe (TTHU) 0.6%
9.4.4	Virement hors UEMOA (transfert SWIFT en euros)	Commission de service : de 1 à 4 999 euros : 25 000 FCFA, de 5 000 à 9 999 euros : 50 000 FCFA, à partir de 10 000 euros : 0,8 % + taxe (TTHU) 0.6%
9.4.5	Autres types de transferts	NA
9.5	Opérations documentaires	
9.5.1	Remise documentaire import	Frais de dossier : < 20 Millions : 25 000 {20 – 50 Millions} : 50 000

		> 50 Millions : 100 000 + Frais SWIFT 10 000 + Frais impayé + retour effet 25 000 + Commission de traitement 0,2% + Commission d'acceptation 0,2% + Commission d'encaissement 0,2% + frais de modification éventuel 10 000 + Frais d'annulation 30 000
9.5.2	Remise documentaire export	Frais de dossier : < 20 Millions : 25 000 {20 – 50 Millions} : 50 000 > 50 Millions : 100 000 + Demande de sort 10 000 + Port de lettre DHL 25 000 + Frais impayé 10 000 + Frais modification 10 000 + Frais d'encaissement 0,2% + Frais d'annulation 30 000
9.5.3	Crédit documentaire import	Voir 9.5.1 Commission de modification/prorogation (montant ou délai) 3% l'an (min 1 trimestre) + Commission pour autre modification 15 000 + Commission d'acceptation/de différé 3% l'an (min 1 mois) + Frais d'annulation 30 000
9.5.4	Ouverture du Crédit documentaire (import)	Commission d'ouverture 3% l'an (min 1 trimestre) + Frais de dossier 10 000 + Frais SWIFT 20 000
9.5.5	Utilisation du Crédit documentaire (import)	Commission d'utilisation 0,25% flat Commissions de transfert (voir 9.4)
9.5.6	Modification du Crédit documentaire	Modification et prorogation (du montant ou du délai) 3% l'an (min 1 trimestre) Autre modification 15 000
9.5.7	Crédit documentaire export*	Frais de dossier 10 000 + Frais de notification 100 000 + Commission de confirmation 3% l'an min 1 trimestre + Commission de modification/prorogation (montant ou délai) si

		confirmé 3% l'an min 1 trimestre + Autre modification 15 000 + Commission d'acceptation/différée 3% l'an min 1 mois + Port de lettre DHL 25 000 + Frais d'annulation 30 000
9.5.8	Domiciliation recettes d'exportation	Gratuit
9.5.9	Lettre de crédit	Voir crédit documentaire

X. AUTRES SERVICES (divers)

10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	0 à 30 jours	30 000
10.1.2	30 à 60 jours	40 000
10.1.3	60 à 90 jours	50 000
10.1.4	Plus d'un an	100 000
10.1.5	Supplément par photocopie	Gratuit
10.2	Boîte à lettres	20 000/an
10.3	Location de coffre-fort	Dépôt de garantie 500 000 + Mini : 150 000 F CFA + TOB Petit : 200 000 CFA + TOB Moyen : 250 000 FCFA + TOB Grand : 500 000 FCFA + TOB
10.4	Frais de reproduction de clé	Frais réel
10.5	Demande de renseignements sur client	NA
10.6	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	NA
10.7	Demande de renseignements financiers	NA
10.8	Demande de renseignements comptables (commissaires aux comptes)	50 000
10.9	Abonnement mensuel au site internet	Gratuit
10.10	Information annuelle des cautions	NA
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	NA
10.11.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	NA
10.11.3	Frais annuels de tenue de compte	NA
10.12	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Frais de tenue de compte
10.13	Frais lettre relative au saisie-arrêt / avis à tiers détention ou opposition administrative	

10.13.1	Lettre d'avertissement	10 000
10.13.2	Lettre d'injonction	10 000
10.14	Attestation d'avoirs	50 000
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	Gratuit sur BDKONLINE 1 000/page pour la période en cours ; 1 000/page pour une autre période
10.16	Autres types de services	NA

- Formule de calcul du TEG

Equation 1

$$\sum_{k=1}^{k=n} \frac{P_k}{(1+i)^{t_k}} = \sum_{k'=1}^{k'=n'} \frac{R_{k'}}{(1+i)^{t_{k'}}} \quad (\text{équation 1})$$

où :

k est le numéro d'ordre d'une tranche du prêt. Dans le cas particulier des prêts débloqués en une seule tranche, k est fixé à 1 (k = 1) ;

k' est le numéro d'ordre d'un remboursement ou d'un règlement de charges ;

Σ désigne la somme ;

n est le nombre de tranches de déblocage du prêt à recevoir par l'emprunteur ;

N est le nombre de remboursements ou de règlements de charges à effectuer par l'emprunteur ;

t_k est l'intervalle de temps, exprimé en nombre de périodes unitaires, séparant la date de la première tranche du prêt (k=1) et celle de la k^{ième} tranche du prêt ;

t_{k'} est l'intervalle de temps, exprimé en périodes unitaires, séparant la date du premier déblocage du prêt (première tranche du prêt) et celle du k'^{ième} remboursement ou paiement de charges (k' = 1 à n') ;

i est le taux de période ;

P_k est le montant de la tranche n°k du prêt ;

R_{k'} est le montant du remboursement ou du paiement de charges n° k'. Ce montant intègre, le cas échéant, les charges d'intérêt ainsi que tous les autres frais acquittés à la même date (frais de dossier, assurances...). En tout état de cause, tout paiement effectué par l'emprunteur à une date donnée, doit faire l'objet d'enregistrement. Il convient également de préciser que la série des R_{k'} est déterminée par l'établissement assujetti, en fonction des caractéristiques du prêt ;

r est le taux d'intérêt nominal du prêt. Bien que n'apparaissant pas de façon explicite dans la formule de calcul du TEG, r permet de générer le tableau d'amortissement du prêt et de calculer les quantités R_{k'}, qui comprennent, outre les intérêts à payer, tous les autres frais (frais de dossiers, assurances, etc.). La formule de calcul retenue se limite aux prêts à taux d'intérêt nominal fixe. Pour les prêts à taux variable, généralement indexé sur d'autres indicateurs (le taux d'inflation par exemple), il n'est généralement pas possible d'en tenir compte à la mise en place du prêt. C'est pourquoi, même pour ce type de prêts, le TEG est souvent calculé à la mise en place du prêt en tenant compte de la valeur du taux d'intérêt nominal connu à cette période.

Equation 2

Le taux i calculé à partir de l'équation n°1 est généralement un taux de période (mois, trimestre, semestre). Le TEG étant calculé sur une base annuelle, il se détermine selon la relation de proportionnalité suivante :

$$TEG = \frac{i \times \text{durée d'une année civile}}{\text{durée de la période unitaire}} \quad (\text{équation 2})$$

Exemple :

Pour un crédit avec les caractéristiques suivantes :

Montant du prêt : 17 000 000 FCFA

Déblocage (en une seule fois) : 17 000 000 FCFA

Amortissement : Constant

Nombre d'échéances : 24 mois, mensuellement

Taux d'intérêts : 7,5% HT l'an

Frais Dossier : 1% HT

Frais d'assurance : 500 000 FCFA

Le TEG ressort à 11,497% HT l'an.

CONDITIONS GENERALES DE TARIFICATION BANQUE TENEUR DE COMPTE/CONSERVATEUR

	Base de calcul	Taux BDK
SERVICE DE TENUE DE COMPTE / CONSERVATION		
Commission de conservation	Valeur du portefeuille conservé	0,3 % l'an HT
		Maximum : 0,3 % l'an HT
Frais de tenue de compte	Forfait par ligne	Néant
AUTRES SERVICES		
Commission de transfert de titres	Forfait par ligne	10 000 FCFA HT (incluant les frais du Dépositaire Central/Banque de Règlement)
		Maximum : 15 000 FCFA HT

*NA : Non Applicable

i
ii